

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 7 juillet 2025 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Yves Pelletier
Guylaine Chouinard
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre. Julie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière assiste également à cette réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-07-01 Il est proposé Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 juin 2025
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Débats :
 - 5.1 Voirie municipale
 - 5.1.1 Travaux municipaux
 - 5.1.2 Résolution TECQ 2019-2024
 - 5.2 Projet aqueduc / égouts
 - 5.3 Sécurité incendie
 - 5.3.1 Déneigement des citernes
 - 5.4 Église
6. Correspondance
7. Varia
8. Période de questions
9. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 2 JUIN 2025

2025-07-02 Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 juin 2025 tel que rédigé.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 193 050,04 \$ réparties comme suit : taxes municipales 36 027,77 \$; enregistrement de chiens 75,00 \$; Permis 120,00 \$; timbres/revenus Postes Canada 228,85 \$; location de salle 379,95 \$; subvention réseau routier 132 234,00 \$; tenant lieu de taxes – terres publiques : 2 876,00 \$; ristourne Desjardins 203,47 \$; péréquation 16 168,00 \$; tenant lieu de taxes – école 4 737,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 473 222,82 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 30 juin 2025

Le solde au relevé de compte en date du 30 juin 2025		471 692,54 \$
Plus dépôt en circulation		1 496,52 \$
Moins chèques en circulation		2 477,11 \$
	Total	470 711,95 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		471 982,01 \$
Frais de banque / frais terminal paiement direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	30,00 \$	
Frais de banque / intérêts emprunt tempo.	1 146,82 \$	
Frais de banque / frais d'utilisation	8,75 \$	
Frais de banque / frais fixes d'utilisation	40,00 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-1 270,66 \$
Solde au grand-livre après ajustements		470 711,95 \$

2025-07-03 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 30 juin 2025.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 15 306,25 \$

Comptes payés : 1 109,45 \$

Remise fédérale : 2 958,92 \$

Remise provinciale : 8 855,10 \$

2025-07-04 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 7 juillet 2025, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 93 266,13 \$ plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 7 juillet 2025

Julie Bélanger, sec.-trésorière

5. DÉBATS

5.1 VOIRIE MUNICIPALE

5.1.1 Travaux municipaux

On discute des travaux municipaux.

Les travaux de traitement de surface devraient débuter au début ou à la mi- juillet mais aucune date précise pour le moment.

Fauchage en bordure de routes

2025-07-05 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement d'autoriser le fauchage en bordure de routes.

5.1.2 TECQ 2019-2024 – Programmation de travaux version 4

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

2025-07-06 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager la gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de bien attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2019-2024;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°4 ci-joint et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n°4 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

5.2 PROJET AQUEDUC / ÉGOUTS

Une rencontre par visioconférence est prévue le lundi 14 juillet prochain à 13h30 avec madame Bouchard, ingénieur responsable au dossier ainsi que la firme APEX chargée de l'étude préliminaire pour le projet aqueduc/égouts.

5.3 SÉCURITÉ INCENDIE

5.3.1 Déneigement des citernes

Monsieur Chagnon, directeur incendie, a confirmé l'obligation pour la municipalité de déneiger les citernes incendie inscrites au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Les autres citernes non inscrites au schéma et non utilisées seront à enterrer. On avisera les propriétaires concernés avant de procéder.

5.4 Église

Un suivi est fait quant aux coûts d'opération de l'église depuis son acquisition par la municipalité.

6. CORRESPONDANCE

2025-07-07 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 07-2025 en date du 7 juillet 2025.

ADMQ- Colloque de zone

2025-07-08 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu les 10 et 11 septembre prochains à Saint-Victor au coût de 160 \$ plus taxes applicables. Il est de même résolu d'autoriser les frais de déplacements.

Lettre d'appui 14 villages

2025-07-09 Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Félicité donne son appui à la réalisation du projet 14 villages tel qu'élaboré par mesdames Manon Leclerc et Élisabeth Cardin au nom du Regroupement des Arrêts Gourmands de la région de L'Islet ainsi que le l'Office du tourisme de la région de L'Islet.

Comité Horizon

2025-07-10 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'autoriser une commandite au montant de 368,40 \$ pour le projet du Comité Horizon de Saint-Pamphile de recouvrir les sièges de l'auditorium de l'école secondaire La Rencontre.

7. VARIA

7.1 Lumières du terrain de balle

2025-07-11 Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement d'autoriser la réparation des lumières du terrain de balle.

7.2 Ponts municipaux

On relancera le ministère des transports afin de connaître leur planification pour les travaux d'entretien prévus sur les ponts municipaux au rang St-Camille et au rang Taché Ouest.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

9. LEVÉE DE LA RÉUNION

2025-07-12 Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement que la réunion soit levée à 20h13.

Maire

Secrétaire-trésorière